

Jean-Baptiste André Godin à Maxime Lecomte, 15 février 1883

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 16 (1)

Collation 2 p. (5r, 6v)

Nature du document Copie manuscrite

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Maxime Lecomte, 15 février 1883, Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris, FG 16 (1)

Consulté le 25/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/54410>

Copier

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [15 février 1883](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Lecomte, Maxime \(1846-1914\)](#)

Lieu de destination Amiens (Somme)

Scripteur / Scriptrice [Inconnu](#)

Description

Résumé Sur l'affaire du duc de Padoue. Godin accuse réception de la lettre de Lecomte du 28 janvier 1882. Il l'informe qu'il a reçu la signification du jugement du

tribunal de Vervins rendu le 28 décembre 1882 dans l'affaire contre le duc de Padoue, et qu'il veut se pourvoir en cassation. Il lui demande de se mettre en rapport avec l'avocat Moret au 13, rue de Tournon à Paris. Il ajoute qu'il va écrire à Falaize, avoué à Vervins, pour qu'il envoie les pièces du dossier à Moret.

Mots-clés

[Procédure \(droit\)](#)

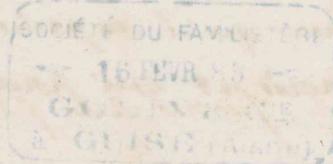
Personnes citées

- [Arrighi de Casanova, Ernest \(1814-1888\)](#)
- [Falaize, Alfred \(1843-1933\)](#)
- [Moret, Arthur \(1846-1930\)](#)

Lieux cités

- [13, rue de Tournon, Paris](#)
- [Vervins \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024



Guise 15 février 1883.

5

116 Monsieur M. Lecomte
avocat à Amiens

J'ai reçu votre lettre du 28 janvier dernier relative à l'affaire de M. de Falaise. Le tribunal de Verrières vient de me signifier le jugement qu'il a rendu dans un audience du 28 décembre 1882.

Je suis décidé à porter ce jugement devant la cour de cassation.

Je vous prie donc de bien vouloir vous mettre en rapport avec M. Mérat 13 rue de Cournon à Paris, qui a déjà plaidé pour moi en cassation.

Pour que M. Mérat puisse consulter dans cette affaire, je crois qu'il est nécessaire que lui envoient les pièces vous lui donnez des renseignements sur la marche qu'a suivie la procédure jusqu'à ce jour et sur les faits particuliers attenant à cette procédure et qui ont pu se présenter.

J'aurai par ce même courrier à M. Falaise.

3

note avoué à Verouis pour qu'il expédie à M^e Moret
les pièces intéressantes le procès et qui pourraient être
attachées au dossier.

Je vous prie de compter sur votre obligeance
pour la transmission à M^e Moret de tous
renseignements pouvant intéresser la cause.

Agitez Abbousi sur mes parfaits avis

Gordin